

Fiche technique

Date de création	28/04/2021
Actif net (en millions €)	32,8
Devise de cotation	Euro
Affectation des résultats	Capitalisation
Valorisation	Hebdomadaire
Durée de placement recommandée	Sup. à 4 ans
Droits d'entrée maximum	1,00%
Commission de rachat	Néant
Frais de gestion maximum	1,794% TTC
Heure limite de souscription	vendredi à 9h
Valeur liquidative au 28/03/2025	101,34 €
ISIN	FR0014002ZC3

Politique d'investissement

Le FIA Bordier Global Balanced a pour objectif d'offrir une performance nette de frais liée à l'évolution des marchés actions et taux, sur la durée de placement recommandée. Cette forme de stratégie de gestion ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance du FIA pourra être rapprochée de celle du : CNO-TEC 10 + 2%. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible en instruments financiers directement (obligations et autres titres de créance, obligations convertibles, actions et titres assimilés, etc) ou via des OPCVM et FIA.

	Perf 1 mois	Perf YTD	Vol 1 an
BGB Fund	-2,14%	-2,85%	6,10%

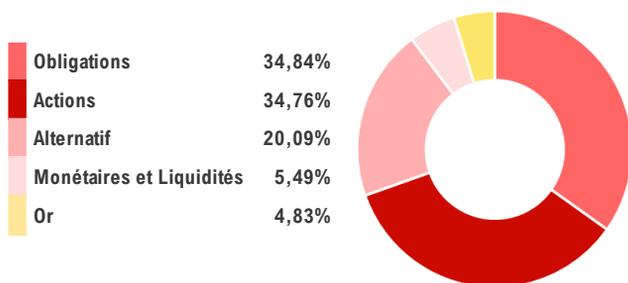
Exposition brute aux actions	34,8%
Exposition nette aux actions	32,4%
Couvertures via Futures	Néant

Benchmark (CNO-TEC 10 + 2%) : 5,18%

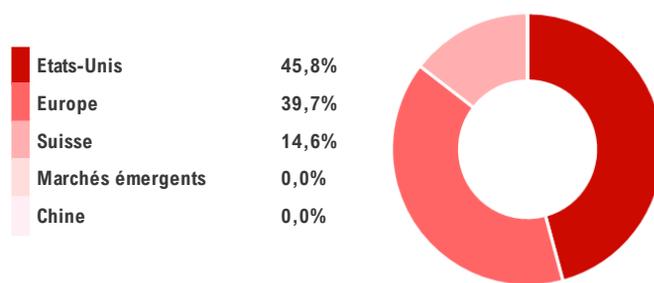
Profil de risque



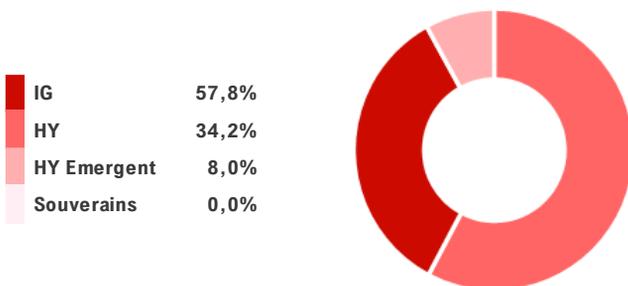
Allocation d'actifs



Répartition géographique de la poche Actions



Allocation obligataire



Répartition sectorielle de la poche Actions (base 100)

	Absolu	vs S&P500
Technologies de l'information	13,3%	17,7%
Finance	14,0%	-0,2%
Consommation discrétionnaire	9,2%	-1,1%
Soins de santé	12,4%	1,7%
Industrie	16,0%	7,8%
Services de communication	4,7%	-5,0%
Consommation de base	4,2%	-1,5%
Matériaux	16,5%	-14,4%
Energie	0,4%	-3,1%
Immobilier	0,0%	-2,2%
Services aux collectivités	6,9%	4,5%

Top 5 des positions (hors fonds monétaires)

Swisscanto Gold	Or	4,83%
Candriam Bonds EUR HY	Fonds Alternatif	4,39%
Pareto Nordic	Fonds Obligataire	4,32%
Butler Credit Opportunities	Fonds Alternatif	4,24%
R-Co Target 2028	Fonds Obligataire	3,82%

Classe d'actif

Classe d'actif	%
Or	4,83%
Fonds Alternatif	4,39%
Fonds Obligataire	4,32%
Fonds Alternatif	4,24%
Fonds Obligataire	3,82%

Commentaire de gestion

En annonçant le 2 avril une très forte hausse des droits de douane sur les produits et services exportés par le reste du Monde vers les Etats-Unis, le Président Trump a déclenché ce que le grand quotidien américain des affaires, le Wall Street Journal, et notoirement proche du parti Républicain, considérait dès le mois de février comme une « guerre commerciale la plus stupide de l'histoire ». Cette initiative de l'administration américaine a fait l'effet d'un séisme sur les bourses mondiales, qui s'atténue seulement en cette fin de mois sans avoir totalement disparu. Les déséquilibres de la balance commerciale des Etats-Unis avec ses principaux partenaires sont trop élevés selon le locataire de la maison Blanche et seule une vigoureuse hausse des droits de douane pourra y remédier.

D'où sa décision de relever ceux-ci significativement, ce qui aurait pour effet d'en porter le taux moyen de 2,5% (situation actuelle) à 22%, un niveau supérieur à celui de l'entre-deux-guerres, à une époque où l'économie était autrement moins mondialisée. Et avec un pays en particulier dans le viseur, la Chine, qui se voit appliquer des droits de douane de 67% (avant d'autres surenchères ultérieures). Il faut reconnaître à Donald Trump une certaine constance : il répète depuis les années 1980 d'une façon quasi-obsessionnelle qu'il faut relever les droits de douane car seule la taxation dissuasive des biens importés conduira à la relocalisation de la production -et donc des emplois- aux Etats-Unis.

Accessoirement, l'équipe du président a calculé que ces droits de douane pourraient rapporter 6.000 Mds \$ au budget fédéral sur les dix prochaines années. Des rentrées fiscales qui permettraient de financer opportunément la promesse du candidat Trump de proroger les réductions d'impôts au profit des ménages (4.000 Mds \$) qui arrivent à échéance en 2025 alors que le déficit fédéral est déjà abyssal. La réaction des bourses mondiales ne s'est pas fait attendre : l'annonce de Trump a plongé les marchés dans la stupeur, puisque les hausses tarifaires vont impacter au premier chef l'économie américaine, à travers une baisse des marges (et donc des profits) ou une baisse de la demande (pénalisant la croissance).

L'indice large américain, le S&P 500, recule de près de 9% en une semaine quand le Nasdaq se replie de 10%. Les entreprises sensibles aux chaînes de valeur mondiales, comme Apple et Nike, perdent respectivement 9% et 14% en une seule journée de bourse. La situation s'est dégradée encore davantage lorsque la Chine a annoncé des mesures de rétorsion. La crise de confiance et l'incompréhension que suscite la position radicale de Trump au sein des milieux d'affaires a emporté les marchés européens, qui ont clôturé en forte baisse (-4% pour le CAC 40 et -5% pour la bourse de Zurich) comme les places asiatiques (Hong Kong a perdu 13% dans la seule journée du 7 avril).

La perception d'un risque d'une récession mondiale provoquée par un brutal ralentissement du commerce mondial s'est intensifiée et a conduit les détenteurs internationaux de la dette publique américaine à s'interroger sur l'opportunité de conserver ce qui était jusqu'alors considéré comme l'un des plus solides actifs refuge. La Chine en particulier participe au financement de l'économie américaine, et même si son emprise a diminué au fil des années, elle détient encore 9 % du stock des obligations de l'Etat américain. Dans le même temps, la valeur du dollar américain a décroché face aux autres devises internationales, autre symbole fort d'une défiance (structurelle ?) des investisseurs internationaux à l'égard des Etats-Unis.

Confronté à ces vents contraires et sans doute aussi au puissant lobbying des chefs d'entreprises de son propre pays, le président américain a décrété le 9 avril une pause de 90 jours dans l'application des droits de douane, afin de négocier des conditions plus favorables. Cette mesure de temporisation ne s'applique toutefois pas à la Chine...mais quelques jours plus tard, une exemption de taxe (sauf la taxe « basique » de 20%) sur les appareils électroniques fabriqués dans ce pays -mais dont la conception est américaine- est décidée, là aussi pour 90 jours.

Les importations d'appareils électroniques chinois vers les Etats-Unis représentaient en 2024 un volume d'environ 100 Mds \$ sur un total de 440Mds \$. En pratique, la mise en place de droits de douane réciproques de plus de 120% revient à condamner tout commerce entre ces deux grandes puissances. Un accord sera sans doute finalement trouvé, puisqu'il en va de l'intérêt commun, mais il ne règlera pas la conflictualité de leurs relations. L'apaisement sur le terrain des tarifs douaniers et des publications de résultats plutôt rassurantes se sont traduits par un rebond vigoureux des marchés d'actions sur les derniers jours du mois.

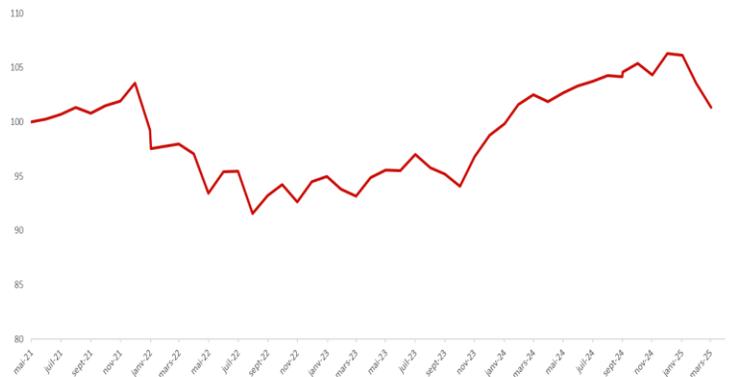
Depuis le point bas du 7 avril, le principal indice américain a regagné 15 % et n'affiche plus qu'un repli de 5,5 % (en dollar) depuis le 1^{er} janvier. Les investisseurs en euros sont en revanche pénalisés par la forte dépréciation du dollar, en repli de 9 % sur la même période. La publication décevante du PIB préliminaire du 1^{er} trimestre aux Etats-Unis (il se contracte de 0,3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2024) n'a pas rafraîchi le regain d'appétit des investisseurs pour le risque.

De même, l'indice large européen, le Stoxx 600, a repris 13 % depuis son point bas du 7 avril dernier et affiche un gain annuel de 3,4 %. L'Europe conserve ainsi une avance de 9 % sur le S&P 500 sur les quatre premiers mois de l'année (hors effet de change). Au début de ce mois, nous avons décidé de réduire notre exposition globale aux actions en passant de surpondérer à neutre dans les portefeuilles tout en sous-pondérant le marché américain pour acter le manque de visibilité résultant des annonces de D. Trump.

Le parcours haussier de l'once d'or en avril (+6%) témoigne de la prudence et de la recherche de diversification des investisseurs.

Patrick Guérin (achevé de rédiger le 2 mai 2025)

Performance Historique (Base 100)



Patrick GUERIN
Gérant
patrick.guerin@bordier.fr

bordier 1844

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la MIF - Document non contractuel.

Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.bordier.fr Sources : Bordier & Cie France à défaut d'autres contributeurs. Les informations de la présente ont été puisées aux meilleures sources. Toutefois, notre responsabilité ne saurait être engagée.

Bordier & Cie (France) S.A. est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n°GP-05000028, ayant son siège social au 1 rue François 1^{er}, 75008 Paris. Site internet : www.bordier.fr. Le prospectus complet peut être obtenu sur simple demande auprès de Bordier & Cie (France) S.A.

Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.